



CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CM CHATEAUROUX CM ST MAUR - CAP SUD 33 AVENUE D OCCITANIE 36250 ST MAUR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Hamid ALHIMA, gérant de la société SUSHI EXPRESS E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe APPT 135 20 RUE D AQUITAINE 36000 CHATEAUROUX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	Monsieur Hamid ALHIMA
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	20 rue d aquitaine
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Chateauroux le 06 août 2026

Crédit Mutuel
33, avenue d'Occitanie
36250 SAINT-MAUR
Tél. : 02 54 01 53 96 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 54 29 44 13
E-mail : 3721402@creditmutuel.fr